



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023
À 18 H 30

Présents : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, Mme Valérie DREUILHE, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, Mme Véronique FABREGAS, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Caroline CHALLET, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC (absent de la délibération n°1 à la délibération n°16, présent de la délibération n°17 à la délibération n°24), M. Alexis FRIGOUL (absent de la délibération n°1 à la délibération n°2, présent de la délibération n°3 à la délibération n°24), M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE, M. Laurent TALBOT (absent de la délibération n°1 à la délibération n°6, présent de la délibération n°7 à la délibération n°24), M. Nicolas TOURNIER.

Pouvoir(s) : M. Francis MUSARD pouvoir à M. Gérard ANDRE, Mme Marie CLAIREFOND pouvoir à Mme Annette BALAGUE.

Absent(s) excusé(s) : M. Fabrice IGOUNET, M. Patrick DUBLIN, M. Bertrand DEBUISSER, M. Daniel THOMAS, Mme Caroline ANDREU, Mme Lylia CHALLAL, Mme Mireille OVADIA, Mme Hélène TOULY.

Secrétaire de séance : Madame Roseline ARMENGAUD.

Rappel de l'ordre du jour :

AFFAIRES GÉNÉRALES - RESSOURCES - MOYENS

- 1 Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 12 juillet 2023
- 2 Décisions prises par le maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales
- 3 14ème RISLP : convention mise à disposition à titre gratuit de terrains communaux
- 4 Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux
- 5 Signature d'une convention avec la commune de Castelnau-le-Lez dans le cadre du dispositif « Fonctionnaire Privé Momentanément d'Emploi »
- 6 Service Restauration et Hygiène des Equipements Publics Communaux : augmentation temps de travail d'un poste
- 7 Dispositif de dérogation au repos dominical dans le commerce de détail pour l'année 2024

FINANCES - MARCHÉS PUBLICS

- 8 Achat de ventilateurs : adhésion au groupement de commandes de Toulouse Métropole
- 9 Approvisionnement en denrées alimentaires durables pour la restauration municipale avec prestations numériques associées : élection des membres de la commission d'appel d'offres
- 10 Marché de construction du nouveau foyer municipal Joséphine Baker : avenants au marché
- 11 Marché construction du nouveau groupe scolaire Rosa Bonheur : avenants au marché
- 12 Travaux de construction du nouveau foyer municipal Joséphine Baker : demande de fonds de concours auprès de Toulouse métropole
- 13 Travaux de construction du nouveau groupe scolaire Rosa Bonheur : demande de fonds de concours auprès de Toulouse métropole
- 14 Contentieux avec la société VEOLIA ENERGIE FRANCE dans le cadre du marché de maintenance des installations CVC : constitution d'une provision
- 15 Participation aux frais de scolarité demandée aux communes extérieures pour l'année scolaire 2022/2023

URBANISME - AMÉNAGEMENT - ENVIRONNEMENT

- 16 Adoption de la convention de portage entre l'EPFL du Grand Toulouse et la Commune d'Aucamville pour l'acquisition et le portage de l'ensemble immobilier situé 11 rue du 8 mai 1945 - cadastré AA n°445 (annule et remplace la DEL n°2023.70)
- 17 Approbation de la convention de reversement partiel de la Taxe d'Aménagement Majorée (TAM) de 13% instaurée sur le secteur habitat du territoire de la commune d'Aucamville

CULTURE - SPORT - VIE ASSOCIATIVE

- 18 Subvention association Regroupement Économique des Violettes

- 19 Subvention exceptionnelle association 3A
- 20 Aide exceptionnelle aux Pompiers Humanitaires du GSCF en Ukraine après la rupture tragique du barrage de Kakhovka
- 21 Convention rugby entre la ligue, le TLAXV, le collège et la mairie
- 22 Autorisation de siège social à la mairie d'Aucamville pour l'Association des femmes sacrées

PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE

- 23 Modification du règlement intérieur de fonctionnement des structures multi-accueil et Halte-Garderie
- 24 Adoption de la carte scolaire

AFFAIRES GÉNÉRALES - RESSOURCES - MOYENS

Objet : Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 12 juillet 2023

Article unique : d'approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 12 juillet 2023.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRES GÉNÉRALES - RESSOURCES - MOYENS

Objet : Décisions prises par le maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales

Article unique : de prendre acte de la communication des décisions suivantes :

Champs de délégation	N° décision	Date	Objet	Montant
Tarification	DEC 20.2023	25/07/2023	Tarification pour la sortie cultur'bus du 7 octobre 2023 (Théâtre de la cité)	Tarif normal : 16€ Tarif réduit : 12€
	DEC 21.2023	25/07/2023	Tarification pour les sorties cultur'bus du 16 décembre 2023 et du 21 janvier 2024 (orchestre du Capitole)	Tarif normal : 15,50€ /18€ Tarif réduit : 5€
	DEC 22.2023	02/08/2023	Participation financière à compter de la 3 ^{ème} personne d'une même association pour l'apéritif des présidents d'associations	15€
Louage de chose	DEC 19.2023	24/07/2023	Mise à disposition du Conseil départemental d'une partie des locaux du relais petite enfance du 1 ^{er} juillet 2023 au 31 juillet 2024	A titre gracieux
	DEC 23.2023	04/08/2023	Convention d'occupation précaire avec M. D. pour les locaux à usage d'habitation situés 197 route de Fronton du 1 ^{er} septembre 2023 au 31 août 2024	810 € CC/mois
Recours à un professionnel du droit	DEC 18.2023	11/07/2023	Recours au cabinet d'avocats BOUYSSOU pour la mission de conseil et d'assistance dans le cadre du contentieux avec VEOLIA ENERGIE FRANCE	Convention d'honoraire (base taux horaire 230€ HT)
Demande de subvention	DEC 24.2023	17/08/2023	Demande de subvention auprès de la Région pour le nouveau groupe scolaire Rosa Bonheur	Taux le plus large possible (coût 12M€ HT)

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRES GÉNÉRALES - RESSOURCES - MOYENS

Objet : 14^{ème} RISLP : convention mise à disposition à titre gratuit de terrains communaux

Article 1 : d'approuver la convention de mise à disposition à titre gratuit de l'espace de loisirs Claude Cornac à intervenir entre la commune et le 14^{ème} RISLP.

Article 2 : d'autoriser le Maire à la signer.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRES GÉNÉRALES - RESSOURCES - MOYENS

Objet : Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

Article 1 : de désigner les trois agents de HGI-ATD, Sébastien VENZAL, Richard LAGARDE et Cendrine BARRERE, comme référents déontologues pour les élus locaux jusqu'au prochain renouvellement général des assemblées locales prévu en 2026.

Article 2 : d'approuver le règlement annexé à la présente délibération fixant les conditions d'exercice de la mission de référent déontologue pour les élus locaux par les trois agents de HGI-ATD.

Article 3 : de charger Monsieur le Maire de porter cette délibération à la connaissance des élus de la collectivité et de diffuser, par tout moyen, toutes les informations leur permettant de consulter les référents déontologues.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRES GÉNÉRALES - RESSOURCES - MOYENS

Objet : Signature d'une convention avec la commune de Castelnau-le-Lez dans le cadre du dispositif « Fonctionnaire Privé Momentanément d'Emploi »

Article 1 : d'approuver la convention posant les modalités de remboursement des charges sociales versées par la Mairie d'Aucamville.

Article 2 : de prévoir les recettes correspondantes au budget communal.

Article 3 : d'autoriser le Maire à signer la convention et tous les actes nécessaires à cet effet.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRES GÉNÉRALES - RESSOURCES - MOYENS

Objet : Service Restauration et Hygiène des Equipements Publics Communaux : augmentation temps de travail d'un poste

Article 1 : de modifier le temps de travail comme suit à compter du 1^{er} octobre 2023 :

- 1 poste d'adjoint technique territorial de 32h à 35h pour le site Victor Hugo

Article 2 : de prévoir la dépense au budget communal.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

AFFAIRES GÉNÉRALES - RESSOURCES - MOYENS

Objet : Dispositif de dérogation au repos dominical dans le commerce de détail pour l'année 2024

Article 1 : Le Conseil municipal émet un avis favorable, pour l'année 2024, à l'ouverture :

- Pour l'ensemble des commerces de détail (hors secteurs de l'Ameublement et du Bricolage visés par des dispositions spécifiques, et secteur de l'Automobile visé par des Journées Nationales Constructeurs), les dimanches suivants :

- Le 14 janvier soit le premier dimanche suivant le début des soldes d'hiver,
- Le 30 juin soit le premier dimanche suivant le début des soldes d'été,
- Le 1er décembre,
- Le 8 décembre,
- Le 15 décembre,
- Le 22 décembre,
- Le 29 décembre 2024.

- Pour les commerces de détail alimentaire dont la surface de vente est supérieure à 400m², seront autorisés 7 dimanches parmi les 10 dimanches suivants :

- Le 14 janvier soit le premier dimanche suivant le début des soldes d'hiver,
- Le 30 juin soit le premier dimanche suivant le début des soldes d'été,
- Le 25 février,
- Le 24 mars,
- Le 4 août,
- Les 1, 8, 15, 22 et 29 décembre 2024.

- Les professionnels du secteur de l'Automobile, en dehors des éventuelles foires ou salons organisés en Haute-Garonne, seront autorisés à n'ouvrir pas plus de 5 dimanches en 2024 tels que définis par les Journées Nationales des Constructeurs.

- Le 14 janvier,
- Le 17 mars,
- Le 16 juin,
- Le 15 septembre,
- Le 13 octobre 2024.

- Les professionnels du secteur de l'ameublement, en dehors des éventuelles foires ou salons organisés en Haute-Garonne, ont défini 7 dimanches pour 2024, à savoir :

- Le 14 janvier soit le premier dimanche des soldes d'hiver,
- Le 30 juin soit le premier dimanche des soldes d'été,
- Le 1er décembre,
- Le 8 décembre,
- Le 15 décembre,
- Le 22 décembre,
- Le 29 décembre 2024.

Article 2 : Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

FINANCES - MARCHÉS PUBLICS

Objet : Achat de ventilateurs : adhésion au groupement de commandes de Toulouse Métropole

Article 1 : d'adhérer au groupement de commandes de Toulouse métropole pour l'achat et l'installation de brasseurs d'air.

Article 2 : d'approuver la convention portant création de groupement de commandes n°23VT02 en vue de mutualiser l'achat et l'installation de brasseurs d'air dans les conditions visées par l'article L.2113-6 du Code de la Commande publique.

Article 3 : de désigner la Mairie de Toulouse coordonnateur dudit groupement de commandes. La Commission compétente pour l'attribution des marchés est celle du coordonnateur.

Article 4 : d'autoriser Monsieur le Maire, à signer la convention et tous actes aux effets ci-dessus.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

FINANCES - MARCHÉS PUBLICS

Objet : Approvisionnement en denrées alimentaires durables pour la restauration municipale avec prestations numériques associées : élection des membres de la commission d'appel d'offres

Article 1 : qu'il ne sera pas procédé au vote à scrutin secret pour l'élection des membres de la commission d'appel d'offres en application de l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

Article 2 : sont désignés en tant que membres titulaires de la CAO :

- Mme PONS Monique
- Mme FABREGAS Véronique
- Mme DREUILHE Valérie
- M. VALMY Jean-Charles
- Mme FOISSAC Thérèse

Article 3 : sont désignés en tant que membres suppléants de la CAO :

- M. DUBLIN Patrick
- Mme BALAGUÉ Annette
- M. MUSARD Francis
- M. THOMAS Daniel
- Mme MERLE-JOSÉ Christine

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

FINANCES - MARCHÉS PUBLICS

Objet : Marché de construction du nouveau foyer municipal Joséphine Baker : avenants au marché

Article 1 : d'approuver l'avenant en plus-value pour le marché n°2021.12 pour un montant de 1 089,50 € pour le lot suivant :

N° Lot	Entreprise	Objet du lot	Montant initial lot HT	N° avenant	Montant avenant HT	Montant total des avenants HT	Montant total lot HT (tous avenants confondus)
12	ALLEZ ET CIE	Electricité courants forts / courants faibles	89 630.90 €	2	+ 1 089,50 €	+ 4 535.31 €	94 166,21 €

Article 2 : d'approuver l'avenant en plus-value pour le marché n°2022.08 pour un montant de 819,50 € HT :

N° Lot	Entreprise	Objet du lot	Montant initial lot HT	N° avenant	Montant avenant HT	Montant total des avenants HT	Montant total lot HT (tous avenants confondus)
	LOUGARRE	Menuiseries extérieures / Serrurerie	118 448.99 €	2	819,50 €	-1 284.75 €	117 164,24 €

Article 3 : d'autoriser le Maire à signer les avenants correspondants.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

FINANCES - MARCHÉS PUBLICS

Objet : Marché construction du nouveau groupe scolaire Rosa Bonheur : avenants au marché

Article 1 : d'approuver les avenants en plus-value et moins-value pour le marché n°2022.14 pour un montant total de - 31 314,55 € pour les lots suivants :

N° Lot	Entreprise	Objet du lot	Montant initial lot HT	N° avenant	Montant avenant HT	Montant total lot HT (tous avenants confondus)
2	SEP AUCAMVILLE	Charpente bois / Murs à ossature bois	2 829 265,31 € (tranche ferme)	1	+ 8 794,17 €	2 838 059,48 €
9	ALIBERT ET FILS	Electricité CFo / CFa	489 988,97 €	1	- 2 863,29 €	487 125,68 €
10	GROUPEMENT KALITEC GENIE CLIMATIQUE / GASPARINI PUIT'S	Chauffage / Ventilation / Plomberie / Sanitaire	986 603 €	1	- 38 226,68 €	948 376,32 €
13	OTPS	VRD	660 791,13 € (tranche ferme)	1	+ 981,25 €	661 772,38 €

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer les avenants correspondants.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

FINANCES - MARCHÉS PUBLICS

Objet : Travaux de construction du nouveau foyer municipal Joséphine Baker : demande de fonds de concours auprès de Toulouse métropole

Article 1 : d'approuver le financement du fonds de concours métropolitain pour le financement de travaux portant sur la construction du foyer municipal.

Article 2 : d'approuver les termes de la convention de fonds de concours à intervenir entre Toulouse Métropole et la commune d'Aucamville, telle qu'annexée à la présente.

Article 3 : d'inscrire la recette au budget principal de la commune d'Aucamville.

Article 4 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

FINANCES - MARCHÉS PUBLICS

Objet : Travaux de construction du nouveau groupe scolaire Rosa Bonheur : demande de fonds de concours auprès de Toulouse métropole

Article 1 : de solliciter auprès de Toulouse Métropole au titre du fonds de concours année 2023 une aide financière d'un montant de 288 835 €.

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer la convention de fonds de concours avec Toulouse Métropole.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

FINANCES - MARCHÉS PUBLICS

Objet : Contentieux avec la société VEOLIA ENERGIE FRANCE dans le cadre du marché de maintenance des installations CVC : constitution d'une provision

Article 1 : la constitution d'une provision budgétaire d'un montant de 18 100 €.

Article 2 : d'inscrire les crédits nécessaires au chapitre 040 en recettes de la section d'investissement et chapitre 042 en dépenses de la section de fonctionnement du budget principal.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

FINANCES - MARCHÉS PUBLICS

Objet : Participation aux frais de scolarité demandée aux communes extérieures pour l'année scolaire 2022/2023

Article 1 : de fixer le coût moyen par élève pour l'année scolaire 2022-2023 à 1 015,01 €.

Article 2 : d'approuver le principe de pondération pour 20 % des frais appelés.

Article 3 : de demander la contribution des frais inhérents à la scolarité des enfants des communes extérieures.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

URBANISME - AMÉNAGEMENT - ENVIRONNEMENT

Objet : Adoption de la convention de portage entre l'EPFL du Grand Toulouse et la Commune d'Aucamville pour l'acquisition et le portage de l'ensemble immobilier situé 11 rue du 8 mai 1945 - cadastré AA n°445 (annule et remplace la DEL n°2023.70)

Article 1 : la présente délibération annule et remplace les dispositions de la DEL n°2023.70, suite à la désignation erronée du bien objet de la convention de portage.

Article 2 : d'approuver la convention de portage entre l'EPFL du Grand Toulouse et la Commune d'Aucamville concernant l'ensemble immobilier cadastré Section AA n°445, situé 11 rue du 8 mai 1945, d'une superficie de 1 477 m².

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de portage ainsi que l'ensemble des actes et documents subséquents.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

URBANISME - AMÉNAGEMENT - ENVIRONNEMENT

Objet : Approbation de la convention de reversement partiel de la Taxe d'Aménagement Majorée (TAM) de 13% instaurée sur le secteur habitat du territoire de la commune d'Aucamville

Article 1 : d'approuver les termes de la convention, telle qu'annexée à la présente délibération, prévoyant le reversement partiel de la Taxe d'Aménagement Majorée au bénéfice de la commune d'Aucamville sur le secteur Habitat du territoire communal.

Article 2 : toute modification éventuelle des modalités d'exécution de la présente convention devra faire l'objet d'avenants.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de reversement partiel de Taxe d'Aménagement Majorée à la commune d'Aucamville ainsi que tous les actes afférents.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

CULTURE - SPORT - VIE ASSOCIATIVE

Objet : Subvention association Regroupement Économique des Violettes

Article 1 : d'approuver l'attribution d'une subvention pour le fonctionnement habituel de :

. Association REV : 2 000 euros

Article 2 : d'inscrire la dépense prévue au budget communal.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

CULTURE - SPORT - VIE ASSOCIATIVE

Objet : Subvention exceptionnelle association 3A

Article 1 : d'approuver l'attribution de la subvention exceptionnelle suivante :

- Association 3A : 350 euros

Article 2 : d'inscrire la dépense prévue au budget communal.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

CULTURE - SPORT - VIE ASSOCIATIVE

Objet : Aide exceptionnelle aux Pompiers Humanitaires du GSCF en Ukraine après la rupture tragique du barrage de Kakhovka

Article 1 : d'approuver l'attribution de la subvention suivante :

- Association Groupe de Secours Catastrophe Français: 200 euros

Article 2 : d'inscrire la dépense prévue au budget communal.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

CULTURE - SPORT - VIE ASSOCIATIVE

Objet : Convention rugby entre la ligue, le TLAXV, le collège et la mairie

Article 1 : d'approuver la convention ci-dessus précisée, entre le TLA XV, la Ligue Occitanie de rugby, le Collège des violettes et la Mairie.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

CULTURE - SPORT - VIE ASSOCIATIVE

Objet : Autorisation de siège social à la mairie d'Aucamville pour l'Association des femmes sacrées

Article unique : d'approuver l'accueil du siège social de l'Association des femmes sacrées à la mairie d'Aucamville.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE

Objet : Modification du règlement intérieur de fonctionnement des structures multi-accueil et Halte-Garderie

Article 1 : d'approuver les modifications du règlement intérieur de fonctionnement des structures multi-accueil et Halte-Garderie.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit règlement intérieur modifié.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE

Objet : Adoption de la carte scolaire

Article unique : d'adopter la nouvelle carte scolaire tel que proposée en annexe.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le Maire,

La secrétaire de séance,

Monsieur Gérard ANDRE

Madame Roseline ARMENGAUD